

Désignation du sous-gestionnaire  
de crédits

## Comptabilité des dépenses engagées des sous-gestionnaires de crédits.

Budget Ordinaire  
Extraordinaire Exercice 19 57  
Pour Ordre  
Article 15 A    lettre 5    sous-ligature 02

Dénomination du travail-Libellé complet.

Document par lequel la subdélégation a été accordée

*Construction g+te de Pwemugane.*

Montant de la subdélégation initiale

recue FRS. 203.000

*lettre n° 61/3141 Dos 19/6/29*

Subdélégation au \_\_\_\_\_

Subdélégation au \_\_\_\_\_

Subdélégation au \_\_\_\_\_

Subdélégation au \_\_\_\_\_



No	Dates des engagements	Libellés succincts des dépenses, n° des bons, lettres ou autres documents	Montants des engagements	Montants des annulations d'engagements	Montants nets des engagements	Visa du B.C si le sous-gestionnaire réside au chef-lieu de la province	No du livre de caisse ou de l'ordonnance de paiement
1.	<del>12.57</del>	<i>Lettre de commande objet 'électricité'</i>	4055	-	4055.		
2.	25.12.57	<i>Lettre de commande n° 2 (Installation sanitaire)</i>	<del>1573</del> 6185	-	10240		<i>P. O. R 0466 du 6 mars 1958</i>
3.	25.12.1957	<i>Lettre de commande n° 3 (Install. Sanitaire + couleurs)</i>	4707	-	14947		<i>T. exp. Ord. Remission - 1466 du 6 mars 58</i>
4.	16.2.1958	<i>Bdc n° 8/58 - cordes + clous - Chromium</i>	112,5	-	15059,5		
5.	8.3.1958	<i>Bdc n° 11/58 - transport</i>	9720	-	24779,5		
6.	10.3.1958	<i>Bdc n° 14/58 - linges</i>	17500	-	42.279,5		
7.	20.3.58	<i>Lettre commande matériel construction</i>	38.048	-	80327,5		

(1) Modifications apportées à la subdélégation initiale par des retraits ou des augmentations notifiées dans le courant de l'exercice. Le dernier montant connu à la fin d'un trimestre doit toujours figurer à l'état statistique ad hoc.

**Remarques importantes :**

- 1o) Tout dépassement de crédit, non autorisé préalablement, engage la responsabilité pécuniaire du sous-gestionnaire et donne lieu à l'ouverture de l'action disciplinaire.
- 2o) Tout engagement nouveau, au cours de prolongation d'un B.O. est formellement proscrié.
- 3o) Toute augmentation d'engagement au cours de la période de prolongation d'un B.O. doit être dûment justifiée (imprévisibilité absolue).  
Le sous-gestionnaire a pour obligation de suivre régulièrement l'évolution de ses crédits, d'évaluer le montant des dépenses non encore liquidées et de porter en temps utiles à sa fiche mod. I des engagements approximatifs suffisants pour couvrir toutes les charges prévisibles incombant au Budget grevé.
- 4o) Les imputations à "exercice clos" doivent rester exceptionnelles et faire l'objet d'une justification complète et détaillée.  
Le sous-gestionnaire a pour devoir de surveiller l'apurement des engagements d'après les données de l'ordonnancement, de rechercher les facturations non encore effectuées et de les rappeler, en temps opportun, aux fournisseurs.

Désignation du sous-gestionnaire  
de crédits.....

COMPTABILITE DES DEPENSES ENGAGEES DES SOUS-GESTIONNAIRES  
DE CREDITS. suite art.B.O.

N°	Dates des engagements	Libellés succints des dépenses, n° des bons, lettres ou autres documents	Montants des engagements	Montant des annulations d'engagements	Montants nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestionnaire réside au chef-lieu de la province	N° du livre de caisse ou de l'ordonnance de paiement
28	25. 6. 58	Annulation poste 22		16.700	182.381		
29	25. 6. 58	<del>Lettre de Bon</del> Commande Hussein N°80	18.357	<del>11357</del>	200.738		
30	25. 6. 58	Annulation poste 23	<del>9.553</del>	9.553	197.185		
31	25. 6. 58	<del>Lettre de</del> Commande Tejo 81	8.571		199.696		
32	25. 6. 58	Bdc n° <del>5376</del>	2.020		201.716		
33	25. 6. 58	Annulation poste 10		137,5	201.578,50		
34	25. 6. 58	Bdc n° 22/58	137		201.715,50		
35	25. 9. 58	Neant					
<del>36</del>	<del>30. 10. 58</del>	<del>Annulation</del> poste 34		<del>137</del>	<del>201.578,50</del>		
36	30. 10. 58	Bdc n° 122	65		201.780,50		
37	25. 3. 59	Neant					
38	11. 9. 59	Bdc n° 213	950		202.730,50		
		Taux à reporter					